



ARSN – LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS
ET SALARIÉS DU NOTARIAT DE VOTRE RÉGION
DÉPARTEMENTS DU VAR ET DES ALPES MARITIMES



ASSOCIATION DES RETRAITÉS
ET SALARIÉS DU NOTARIAT
COMITÉ CÔTE D'AZUR

Danielle BERNARDIN

Déléguée Var

Tél : 04 94 57 25 24

Portable : 06 70 61 27 36

Mail : paul.bernardin@wanadoo.fr

Maryjo MAMMANA

Déléguée Alpes Maritimes

Portable : 06 63 54 16 67

Mail : kea83@hotmail.fr



Paris, le 6 février 2025.

Cher.e ami. e retraité. e ou salarié. e,

2025, nouvelle année, nouvelle occasion de venir à votre rencontre et de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé surtout. Les Comités du Notariat qui existaient depuis des décennies, ont joué un rôle important pour de nombreux retraités du Notariat. Cependant l'absence de statut juridique posait des contraintes importantes notamment en termes de gestion financière.

L'ARSN créée en mai dernier sous la forme d'une association Loi 1901, vient palier ces difficultés et en aucun cas ne remet en cause nos activités.

Au cours des ans, vous continuez de nous faire confiance et nous vous en sommes très reconnaissants et vous en remercions bien sincèrement.

En participant à nos activités, vous nous donnez toujours plus l'envie d'avoir envie de poursuivre la route avec vous.

Que notre Comité soit un moyen pour vous de ne pas rester isolés. Notre Comité a été mis en sommeil pendant plusieurs années, et nous avons accepté de le réactiver c'est pourquoi nous vous invitons à participer aux Réunions d'information. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et sachez que nous mettrons tout en œuvre pour vous satisfaire dans la mesure de nos possibilités et ne nous en veuillez pas pour les maladroites que nous pourrions commettre. Nous ne sommes que des bénévoles au service de tous les ressortissants de la CRPCEN.

Vous allez bientôt recevoir le Guide de l'action sociale édité par la CRPCEN et vous pourrez également le consulter sur le site www.crpcen.fr. Celui-ci reprend toutes les œuvres sociales dont vous pouvez éventuellement bénéficier. Vous pouvez nous solliciter pour tout dossier de demande d'aide ou difficultés que vous pourriez rencontrer dans vos démarches. De même, vous pouvez également contacter si vous le souhaitez le délégué de votre département pour plus de proximité.

Nous vous rappelons les membres de notre Comité :

1/ Danielle BERNARDIN, Secrétaire et déléguée pour le Var.

2/ Marie-José MAMMANA-AUGER, Secrétaire adjointe et déléguée pour les Alpes Maritimes.

Pour 2025, le Comité du Notariat Côte d'Azur reprend ses activités et vous propose :

Un déjeuner convivial dans chaque département, précédé d'une réunion d'information sur tous les services et aides proposés par la CRPCEN et ce, en présence de **Monsieur Serge FOREST**, Vice-Président du Conseil d'Administration de la CRPCEN.

Pour chaque retraité de la Caisse et son conjoint, le prix du repas de la rencontre départementale est minoré de 14.00 € (une seule fois par an et quel que soit le lieu de votre choix).

- ✚ Réunion annuelle : **Hôtel AMBASSADEUR, Antibes-Juan les Pins**, 50-52, Chemin des Sables, Juan les Pins 06160. Prix du repas 52.00 € moins 14.00 € = **38.00 €**. **Le jeudi 27 mars 2025**. Rendez-vous à **10 H 00 pour la réunion** et déjeuner à 12 H00.

Menu :

Entrée : Raviole de la mer sur son lit de poireaux, sauce homardine ou Focaccia au jambon cru et mozzarella, mesclun de pays au vieux vinaigre - **Plat** : Daube de bœuf à la niçoise, gnocchi de pommes de terre ou Filet de loup, écrasé de pommes de terre citronnée, sauce vierge-**Dessert** : Cheese cake à l'ananas ou Crumble aux figues.

Sont inclus un verre de vin, les eaux minérales et le café.

Activités : Visite du centre-ville, de la Pinède et des alentours du Palais des Congrès - Parking gratuit autour de l'Hôtel ou payant au Palais des Congrès.

Depuis les années 1970, les bénévoles des comités du notariat œuvraient partout en France pour sceller le lien social qui unit les retraités du notariat. Pour pérenniser et améliorer le fonctionnement de ces Comités, une association dénommée **ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET SALARIÉS DU NOTARIAT (ARSN)** a été créée le 17 mai 2024. Elle prend le relai de façon indépendante et elle est animée par les mêmes bénévoles retraités du notariat. Cette nouvelle association vise à soutenir, informer et divertir l'ensemble des retraités et salariés du notariat en favorisant un environnement solidaire et convivial.

Département du Var et des Alpes Maritimes - REPAS DU 27 MARS 2025 ou REPAS DU 28 MARS 2025
À DANIELLE BERNARDIN 22 IMPASSE DE LA ROSERAIE – LA MOUTONNE – 83260 LA CRAU

Tél : 06 70 61 27 36 – Courriel : paul.bernardin@wanadoo.fr

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom : « NOM PRENOM _____ » N° CRPCEN :

Adresse : Code Postal Ville :

Tél domicile : Portable

Date de naissance : Email :

Désire prendre part au repas - Nombre de personnes à inscrire

Retraité CRPCEN et (ou conjoint) :

Non affilié à la CRPCEN :

Je verse la somme de : **euros** par personne affiliée CRPCEN et conjoint, soit euros

euros par personne hors notariat, soit euros

Les chèques sont à établir à l'ordre de **ARSN Comité CÔTE D'AZUR**.

À _____ le _____ Signature : _____

✂-----

🚦 Réunion annuelle : **Fondation La Castille**, RD 554 de la Farlède à La Crau, Solliès-Ville 83210. Prix du repas 25.00 € moins 14.00 € = **11.00 €**. **Le vendredi 28 mars 2025**. Rendez-vous à **10 H 00 pour la réunion** et déjeuner à 12 H 00.

Menu :

Apéritif : Vins et bouchées salées - Entrée : Salade de chèvre chaud pané. (Salade, tomates, lardons et chèvre pané).

Plat : Pluma de porc, polenta croustillante jus corsé, légumes de saison - Dessert : Crumble poire chocolat.

Sont inclus un quart de vin de pays en pichet. Carafe d'eau et le café.

Activités : Domaine viticole à découvrir en marchant avec cours d'eau. Caveau. Eco Park Aventure La Castille et son magnifique parcours dans des platanes bicentennaires. Le Moulin à livres et sa braderie permanente d'ouvrages anciens et récents. Mise à disposition de 2 bornes de rechargement rapide dans l'allée des platanes. Parking gratuit.

Le bulletin de participation au repas est à retourner à Madame Danielle BERNARDIN à l'adresse ci-dessus et au plus tard le **25 février 2025** accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'**ARSN Côte d'Azur**.

Les sorties d'une journée, vous seront proposées dans un second temps. Et nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions.

Dans l'attente de vous rencontrer très nombreux, veuillez croire cher. e ami. e retraité. e et salarié. e, à nos sentiments dévoués.

Vos Secrétaire et Secrétaire adjointe.

Danielle BERNARDIN et Marie-José MAMMANA-AUGER.

P.S. : Pour la bonne organisation, merci de respecter la **date limite de réservation le 25 février 2025** pour chacun des repas départementaux.